

Rapport Réunion du 5 décembre 2003

Thème : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités
En milieu scolaire ?

Présents Une trentaine de personnes, professeurs, parents et un chef de travaux
Monsieur Dulché, commissaire de police, correspondant police
Education nationale.

Un professeur anime le débat et, un autre en est le rapporteur.

1) Les constatations :

- a) Depuis deux décennies, augmentation des incivilités et des violences (refus de travail, intimidation, racisme, drogue) .
- b) Ces déviances ont des causes extérieures à l'école (chômage, éclatement des familles, Médias). et des causes internes_ (Massification des effectifs, pratiques scolaires parfois mal adaptées).
- c) Des mesures ont déjà été prises par l'état : création de Z.E.P, convention entre les différents ministères, tentatives de classes relais.

Mais, toutes ces mesures n'ont pas eu de grands effets et la question centrale reste : QUE FAIRE ?

Avec toutes sortes de questions qui tournent autour de ce point central..

Ex : Comment dès la maternelle, apprendre à l'enfant à vivre avec les autres ?

Ex : Faut-il renforcer l'autorité des enseignants ?

Ex : Faut-il apprendre à certains parents à élever leurs enfants ?

Et le débat commence autour du :

1^{er} mot clé : Parents

Les parents avec une question : « Y a t il un lien entre parents et violence ? »

Dès le début du débat les parents constatent :

- Que, seule, des dizaines de parents sont présents à la réunion ce qui montre le peu d'intérêt de l'ensemble des autres parents d'élèves.
- Que, dès la crèche, il n'y a plus de repères, de valeurs (dire bonjour, merci.) Et de même dans le milieu professionnel.

Madame le Proviseur

Intervient pour dire qu'il n'est pas rare qu'elle reçoive dans son bureau des élèves insultant leur mère, mangeant du chewing-gum, portant la casquette, accompagnée d'un grand frère ou d'une grande sœur particulièrement agressifs. ...

L'assemblée constate :

- La violence est le reflet de la société, de la cité
- La violence n'est pas seulement physique mais aussi orale et, dans ce cas de violence verbale, il est difficile de faire comprendre à un parent que son enfant est violent.

Un élève précise :

Dès le début de l'année une sorte de jeu de violence verbale s'instaure et que cette violence est le moyen de se faire respecter par les autres.

- Ne faudrait il pas redéfinir le mot «violence» ?
- Ne faudrait il pas éduquer certains parents pour qu'ils éduquent leurs enfants ?
Ou même
- Ne faudrait il pas éduquer les enfants pour qu'ils éduquent leurs parents ?
- Au sein de l'école, ne faudrait il pas qu'il y ait plus de cohésion dans les équipes pédagogiques afin que les professeurs aient les même attitudes pour les mêmes fautes ?
- Ne faudrait il pas définir, de l'école primaire au lycée les différents manquements au règlement et une échelle de valeur des sanctions pour chacun d'eux ?

2^{ème} mot clé la prévention :

Un LP de Toulouse essaie de faire du sport, un remède à la violence (règles à respecter apprentissage de la vie en groupe ...)

Pour beaucoup d'élèves, s'exprimer à travers le sport, la danse, la musique est un excellent moyen de faire accepter à l'élève une discipline puisque celle-ci est consentie librement.

Ces remarques sont contestées par certains professeurs pour qui l'école doit d'abord être un lieu où l'on s'épanouit dans les apprentissages scolaires. Pour les professeurs, l'école doit avant tout garder sa mission. Il ne faut pas transformer le lycée en « lycée thérapeutique » Et toutes ces activités doivent se passer en dehors du temps scolaire.

Quelques autres moyens de prévention sont envisagés:

- Revenir aux petites structures.
- Créer des internats dès le collège.
- Aider les parents qui ne parlent pas le français à suivre la scolarité de leurs enfants
- Ne pas orienter un enfant dans une section qui ne l'intéresse pas.
- Améliorer le processus d'orientation et d'affectation.

3^{ème} mot clé les sanctions

- Peut on espérer fonctionner sans sanctionner ?
- Si ce sont les élèves, faut il sanctionner dès la maternelle ? En effet, une mère d'élève, institutrice en maternelle, précise qu'elle sait déjà qui sera violent plus tard.
- Si ce sont les parents, faut il leur donner des amendes ou adopter d'autres sanctions ?

Il existe déjà des mesures comme L'école des parents à Dieppe ou des juges obligent les parents à se responsabiliser (avec menaces d'emprisonnement).

On émet à nouveau l'hypothèse d'une définition des différentes fautes et d'une échelle de valeur des sanctions au niveau national.

4^{ème} mot clé :Relation école police justice.

Le commissaire de police :

- Est chargé des problèmes des mineurs, des jeunes majeurs, de leurs actes de déviance et de leur suivi. Il connaît particulièrement le secteur de saint Etienne du Rouvray.
- Les relations école police justice n'ont cessé de s'amplifier et se traduisent par des prises de contact avec l'établissement. Des diagnostics sont établis régulièrement.
- De nos jours, il y a délinquance dès l'âge de 10 ans. Cette violence est partout : T.C.A.R, S.N.C.F, cité :
« Si la cité s'enrhume, le lycée peut tousser. »
Dans le milieu scolaire, la violence orale est en grande progression. La violence physique aussi qui pour 85% provient des collèges.

Il évoque, aussi le problème des produits illicites. Quand il y a signalement par un chef d'établissement , la police intervient aussitôt.

Des progrès sensibles sont à noter et une mère d'élève se dit rassurée que ces liens école police, justice existent.

Ce qui est très inquiétant, c'est la violence ambiante
(Façon de parler, violences familiales, hiérarchie père /mère, femme/homme)
le refus de toute autorité parents, professeurs...

5^{ème} mot clé les dispositifs relais :

Une définition: Pour la police il existe des Dispositifs de réinsertion avec éloignement temporaire de la famille pour les enfants dès l'âge de 5 ans. Tous ces jeunes sont, en plus, suivis par un psychologue et un tuteur.

Les professeurs et les parents d'élèves évoquent certains problèmes :

- Ces classes sont très hétérogènes et accueillent à la fois des perturbateurs et des jeunes victimes : ce n'est pas assez ciblé.
- Le risque est que l'on y mette tous ceux dont on veut « se débarrasser ».
- Faudrait il travailler davantage en amont et apprendre aux familles à ne pas mettre leurs enfants en danger ? (leur fixer des heures pour rentrer le soir)
- Ne faudrait il pas proposer des stages aux plus violents ?
- Ne faudrait il pas établir des emplois du temps particuliers pour certains élèves.

6^{ème} mot clé respect et règles :

L'assemblée tente de définir la notion de respect :

C'est l'acceptation et la reconnaissance de « l'autre tel qu'il est », de la fonction d'une personne, de la hiérarchie ...

Un professeur n'a pas à argumenter pour se faire respecter et n'a pas à se justifier ni à rentrer dans le jeu des élèves.

Un professeur énumère quelques règles qui doivent être respectées par les élèves (Arriver à l'heure, être toujours présent...) et mentionne que, si l'adulte veut donner des repères, se faire respecter, il faut que, lui aussi, respecte certaines règles.

CONCLUSION

1^{ère} Idée : Aider les parents avec les tuteurs, des éducateurs, afin qu'ils apprennent à être parents et à éduquer leurs enfants.

2^{ème} Idée : les élèves proposent des travaux d'intérêt général (balayer la cour, etc.) en guise de sanction, les TIG ont un côté humiliant.
Des peines de substitution fonctionnent bien si elles sont comprises (ex 30heures pour effacer des tags, séjours dans une classe relais).

Quant à l'assemblée, elle a surtout fait des constats, des diagnostics mais ont eu du mal à trouver des réponses aux problèmes. Il a été suggéré de redéfinir les mots « violence, règle incivilités, respect, règles » de graduer les dérives et les sanctions et de pratiquer une politique cohérente au sein du personnel de l'établissement. Il est proposé de débattre de chacun des thèmes par deux heures de vie de classe avec les élèves.